

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

SASU AB CONSULTAGRI

30 RUE DU REVERMONT

01250 REVONNAS

Tél. 07.49.57.64.62

Fax.

APE : 4614Z-

Siret : 91861279700012

Anthony BARDET

✓ Certifié par  yousign



ADEC 01

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Rhône-Alpes Auvergne

01000

SAINT DENIS LES BOURG

Tél. 04 74 32 27 23

Fax. 04 74 32 26 33

Courriel. contact@adec01.fr

Web. www.adec01.fr

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.di	2 664,66		2 664,66	2 664,66
218200 - Matériel de transport	61 857,50		61 857,50	61 857,50
218300 - Matériel de bureau	951,23		951,23	951,23
218310 - Matériel informatique	1 169,99		1 169,99	
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. di		336,79	-336,79	-70,32
281820 - Amortis. matériel de transport		17 511,19	-17 511,19	-5 139,69
281830 - Amortis. matr.bureau et inform		597,90	-597,90	-258,07
	66 643,38	18 445,88	48 197,50	60 005,31
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261000 - Titres de participation	32,00		32,00	32,00
	32,00		32,00	32,00
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	450,00		450,00	450,00
	450,00		450,00	450,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	67 125,38	18 445,88	48 679,50	60 487,31
Stocks				
Marchandises				
370000 - Stocks de marchandises	741 552,71		741 552,71	865 961,00
	741 552,71		741 552,71	865 961,00
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	393 460,00		393 460,00	471 015,44
418100 - Clients - factures à établir	5 084,58		5 084,58	
	398 544,58		398 544,58	471 015,44
Fournisseurs débiteurs				
401000 - Fournisseurs	3 820,82		3 820,82	
409800 - Fournisseurs - RRR à obtenir	59 880,00		59 880,00	
	63 700,82		63 700,82	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	63 967,00		63 967,00	
	63 967,00		63 967,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445620 - TVA déductible s/immobilisation	0,59		0,59	0,59
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sc	10 890,48		10 890,48	15 056,93
445662 - TVA déductible intracom	234,46		234,46	
445665 - TVA IMPORT AUTOLIQUEE	3 647,00		3 647,00	
445670 - Crédit de TVA à reporter	499,00		499,00	56 271,00
445710 - TVA collectée	0,82		0,82	
445711 - tva sur prestation	0,31		0,31	
445712 - tva sur la marge				0,33
445714 - tva prestation intracom				0,40
445830 - Remboursement de TVA deman	44 000,00		44 000,00	25 000,00
445860 - TVA sur factures non parvenues	8 193,00		8 193,00	6 812,87
445870 - TVA sur factures à établir				3 761,91
	67 465,66		67 465,66	106 904,03
Divers				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
Disponibilités				
512000 - Banque	5 356,53		5 356,53	45 468,55
512010 - Banque populaire	3 363,41		3 363,41	1 913,22
	8 719,94		8 719,94	47 381,77
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	20 220,47		20 220,47	
	20 220,47		20 220,47	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 364 171,18		1 364 171,18	1 491 262,24
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 431 296,56	18 445,88	1 412 850,68	1 551 749,55

Bilan détaillé

	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	3 000,00	3 000,00
	3 000,00	3 000,00
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	300,00	300,00
	300,00	300,00
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	164 739,51	22 641,41
	164 739,51	22 641,41
Résultat de l'exercice	53 300,77	242 098,10
TOTAL CAPITAUX PROPRES	221 340,28	268 039,51
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		
164710 - Empr. 20000 fin 11/2024 n°6712958		20 000,00
164720 - Empr 20000 Fin 01/25 n° 6805246		20 000,00
164730 - Empr 50000 FIN 012026 ECH 2187.75	15 075,18	39 969,83
164740 - Emp 969- 48K - FIN 03/2026	18 511,67	42 235,20
164750 - Emp 2825 - 20K - FIN 03/2025		20 000,00
164760 - empr2121 50000 fin 0526 ech 2179.49	23 458,72	48 002,59
164770 - EMP2132 20000 FIN 0525		20 000,00
164771 - EMPR93311 50000€ FIN 7/26	27 611,73	
164772 - EMPR 7184443 50000 € FIN 0926	31 712,87	
164773 - EMPR 7184444 16000 € FIN 00925	16 000,00	
164774 - EMPR 7229966 20000 € FIN 1025	20 000,00	
164790 - PRET BP 56060 - 58,5k - fin 04/2029	46 038,24	56 760,79
164800 - PRET BP 56065 20K - fin 04/2029	15 739,51	19 405,39
164810 - EmprBP 56066 - 30 k - fin 04/2029	23 609,34	29 108,10
168840 - Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit		878,76
	237 757,26	316 360,66
Découverts et concours bancaires		
512020 - BP AVANCE RELAIS	90 000,00	90 000,00
518100 - Banque - Intérêts courus à payer	1 388,88	1 766,78
	91 388,88	91 766,78
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	329 146,14	408 127,44
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455170 - Compte Courant Bardet Anthony	340 795,59	196 795,38
	340 795,59	196 795,38
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	320 651,11	479 700,52
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	109 838,00	37 277,24
	430 489,11	516 977,76
Personnel		
421100 - Personnel - rémunérations dues	2 922,65	5 000,00
	2 922,65	5 000,00
Organismes sociaux		
431000 - Sécurité sociale	1 887,17	3 100,39
437200 - Caisse de retraite salariés	395,64	1 353,52
	2 282,81	4 453,91
Etat, Impôts sur les bénéfices		
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices		70 222,00
		70 222,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445200 - TVA due intracommunautaire	234,46	
445664 - tva prestation intracom	0,40	0,40
445710 - TVA collectée		0,58
445711 - tva sur prestation		982,09
445714 - tva prestation intracom	0,60	

Bilan détaillé

	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
445715 - TVA IMPORT AUTOLIQUEE	3 647,00	
445800 - Régularisation de TVA collectée		1 327,00
445870 - TVA sur factures à établir	97,43	
	3 979,89	2 310,07
Autres dettes fiscales et sociales		
442100 - Prélèvements à la source (IR)	184,57	1 138,04
448600 - Etat - autres charges à payer	362,00	300,00
	546,57	1 438,04
Dettes fiscales et sociales	9 731,92	83 424,02
Autres dettes		
411000 - Clients	75 947,64	24 564,00
418100 - Clients - factures à établir		53 821,44
419800 - Clients - RRR à accorder	4 500,00	
468600 - Divers - charges à payer	900,00	
	81 347,64	78 385,44
TOTAL DETTES	1 191 510,40	1 283 710,04
TOTAL PASSIF	1 412 850,68	1 551 749,55

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AB CONSULTAGRI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 1 412 851 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 53 301 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

AB ConsultAgri
Société par actions simplifiée au capital de 3 000,00 €
Siège social : 30 Rue Du Revermont
01250 Revonnas
918 612 797 RCS BOURG-EN-BRESSE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 2 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025, s'élevant à la somme de 53 300,77 € en totalité au compte "Autre réserves".

Après affectation du résultat, le solde des capitaux propres s'élève à 221 340,28 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titres des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 30/06/2024

- Dividende global distribué : 100 000,00 €
- Dividende éligible à l'abattement de 40 %

Exercice : 30/06/2023

Néant

Exercice : 30/06/2022

Néant

Copie certifiée conforme
La Présidente

Anthony BARDET

✓ Certifié par  yousign